

Edito



À l'heure où ce bulletin municipal vous parvient, l'été est déjà bien installé et beaucoup d'entre nous s'appêtent à profiter d'un temps de repos bien mérité en famille ou entre amis.

Cette année marque une étape particulièrement importante pour notre commune avec l'achèvement d'un projet qui me tenait à cœur : le retour de l'ensemble de nos élèves dans notre école rénovée.

Dès la rentrée de septembre, l'école accueillera les enfants de la maternelle au CM2, soit plus de 73 élèves, dans des locaux adaptés et modernisés.

Je suis particulièrement heureuse de voir ce projet aboutir et de savoir que nos enfants pourront grandir, apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. Je suis également très fière de la solidarité mise en place avec tous ces bénévoles qui ont permis de finaliser le projet dans les temps.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des associations de la commune ainsi que leurs bénévoles. Par leur engagement, leur dynamisme et les nombreuses activités qu'ils proposent tout au long de l'année, ils contribuent largement à faire vivre Chambon et à renforcer les liens entre les habitants. Leur investissement est précieux et mérite toute notre reconnaissance.

Je souhaite enfin à chacune et chacun d'entre vous un très bel été. Que cette période estivale soit l'occasion de se ressourcer, de partager des moments privilégiés avec ses proches, de découvrir de nouveaux horizons ou simplement de profiter du temps qui passe.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble les projets qui participent au développement et à l'attractivité de notre commune. Très bel été à toutes et à tous.



Activités imminentes

Portes ouvertes de la nouvelle école de Chambon : rendez-vous le 4 juillet

La municipalité de Chambon invite l'ensemble des parents d'élèves avec leurs enfants à venir découvrir la nouvelle école lors d'une matinée portes ouvertes organisée le **samedi 4 juillet de 9h à 11h**.

Cette visite sera l'occasion de découvrir les nouveaux locaux, les aménagements réalisés ainsi que les conditions d'accueil offertes aux élèves pour les prochaines années.

Pour répondre à toutes les questions des familles, seront présents : la directrice de l'école, les ATSEM et les animateurs du périscolaire PAPJ.

Chacun pourra ainsi échanger librement avec les équipes éducatives et d'animation sur le fonctionnement de l'école, l'accueil des enfants et les services proposés.

FÊTE NATIONALE - 14 JUILLET

La municipalité de Chambon vous donne rendez-vous le **14 juillet** pour célébrer ensemble la Fête nationale dans la convivialité et la bonne humeur. **Venez nombreux partager ce moment festif et républicain !**



Dans le rétro...

Cérémonie du 8 mai

Jeudi 8 mai à 11h, la commune s'est réunie au monument aux morts afin de commémorer le 81ème anniversaire de la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, tout en rendant hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. La cérémonie, empreinte de recueillement et de respect a été conduite par Madame le Maire et la Présidente de l'association des anciens combattants.

Environ soixante personnes, parmi lesquelles plusieurs familles ont pris part à cette cérémonie, illustrant l'importance de transmettre aux plus jeunes le souvenir de cette page essentielle de notre histoire.

Après les discours officiels et le dépôt de gerbe, la matinée s'est poursuivie autour de pot de l'amitié, organisé sous un franc soleil printanier. Ce temps convivial a permis aux participants de se retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse, tout en perpétuant le devoir de mémoire qui unit les générations.



Plan Communal de Sauvegarde

À l'occasion de l'épisode de fortes chaleurs survenu à la fin du mois de mai, la municipalité a activé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) durant cinq jours afin de suivre l'évolution de la situation et de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la protection de la population.

Ce dispositif permet à la commune de coordonner ses actions en cas d'événements exceptionnels et d'apporter une attention particulière aux personnes les plus fragiles, isolées ou vulnérables. Pendant toute la durée de l'alerte, les services municipaux sont mobilisés afin de s'assurer que les habitants susceptibles de rencontrer des difficultés liées à la canicule bénéficient d'un accompagnement adapté.

Dans ce contexte, la bibliothèque municipale climatisée a été ouverte et mise à la disposition des habitants souhaitant trouver un lieu frais pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Cet épisode rappelle l'importance de la solidarité et de la vigilance envers les personnes les plus exposées aux risques liés aux fortes chaleurs. La municipalité remercie les habitants qui ont pris des nouvelles de leurs voisins, proches ou connaissances isolées.

Nous rappelons également que les personnes âgées, en situation de handicap, fragiles ou isolées peuvent demander leur inscription sur le registre communal des personnes vulnérables tenu par la mairie.

Cette inscription permet, en cas de canicule, d'intempéries majeures, de crise sanitaire ou de toute autre situation d'urgence, d'être contacté régulièrement afin de vérifier que tout va bien et, si nécessaire, de bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement adapté.

Les personnes concernées, ou leurs proches, sont invitées à se rapprocher de la mairie pour tout renseignement complémentaire ou pour procéder à leur inscription sur ce registre.

La protection des habitants les plus vulnérables est l'affaire de tous et constitue une priorité pour la municipalité. N'hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de difficultés

Des travaux pour préserver l'église du Bourg

Vous l'avez peut-être remarqué : les cloches de l'église du Bourg ne sonnent actuellement plus l'Angélus.

Cette interruption est due à une panne du système de sonnerie. Après diagnostic, il s'avère que le marteau de la cloche doit être remplacé, tout comme le dispositif électrique qui permet son fonctionnement. Comme il n'est pas envisageable que le maire actionne la cloche manuellement à heure fixe, la municipalité engage les travaux nécessaires pour un montant de 2.800€.

Par ailleurs, un autre chantier important vient d'être achevé sur cet édifice communal. Attendus depuis plusieurs mois, les travaux de réfection complète de la toiture de l'église ont été réalisés. Cette intervention était devenue nécessaire en raison d'infiltrations d'eau constatées à l'intérieur du bâtiment lors des épisodes de fortes pluies.

travailler une entreprise locale. Le montant de cette opération s'élève à 27.500€. Par ces investissements, la municipalité poursuit ses efforts pour entretenir et préserver le patrimoine communal, auquel les habitants sont légitimement attachés.

La Fête des voisins

La Fête des voisins : un beau moment de partage.

Le 14 juin dernier, les habitants des hameaux du Ramigeau / Chambon-Bourg et du Cher se sont retrouvés à l'occasion de la Fête des voisins. Plusieurs dizaines de personnes ont répondu présentes pour partager un moment chaleureux et convivial autour d'un repas participatif. Chacun avait apporté une spécialité, un plat ou un dessert, permettant à tous de découvrir et de déguster les préparations des uns et des autres dans une ambiance détendue et festive. Ces rencontres sont l'occasion de renforcer les liens entre habitants, de faire connaissance avec de nouveaux voisins et de partager un agréable moment de convivialité. La municipalité se réjouit de voir ces initiatives locales perdurer et rappelle que la mairie met gratuitement à disposition des habitants des tables et des chaises pour l'organisation des fêtes de voisins, des réunions familiales ou de tout autre événement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie pour connaître les modalités de réservation. Merci aux organisateurs et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.



Nouveau dépôt sauvage sur la commune

Une situation inacceptable, illégale et condamnable

La commune a une nouvelle fois été confrontée à un dépôt sauvage de déchets sur son territoire. Cette fois-ci, l'ampleur des déchets abandonnés est particulièrement importante puisqu'il faudra mobiliser au minimum **deux camions** pour évacuer l'ensemble vers la déchetterie.

Au-delà de l'atteinte portée à notre cadre de vie et à l'environnement, ces comportements engendrent des coûts importants pour la collectivité. Les agents municipaux doivent en effet consacrer un temps précieux au déblaiement, au tri des déchets et à leur transport vers les filières de traitement adaptées, au détriment d'autres missions d'intérêt général.

Face à la multiplication de ces actes d'incivilité, la municipalité étudie actuellement la mise en œuvre de mesures plus dissuasives. Lorsque les auteurs pourront être identifiés, des sanctions financières pourront être appliquées conformément à la réglementation en vigueur, incluant non seulement les amendes prévues par la loi mais également la prise en charge des frais engagés par la commune pour l'enlèvement et le traitement des déchets.

La municipalité rappelle que des solutions de collecte et de dépôt existent sur le territoire et invite chacun à faire preuve de civisme et de respect envers notre environnement commun.

Préserver la propreté de notre commune est l'affaire de tous.



L'actu...

Des travaux de voirie réalisés en partenariat avec la commune de Virson

Dans le cadre de son programme d'entretien de la voirie, la commune de Virson va prochainement procéder à la réfection de plusieurs portions de chaussée situées à proximité des limites communales avec Chambon.

À la suite d'échanges entre les deux municipalités, il a été décidé de profiter de la présence de l'entreprise Atlanroute sur le secteur pour réaliser également des travaux sur certaines voies communales de Chambon, notamment sur des rues mitoyennes et situées à proximité immédiate de la limite entre les deux communes.

Ainsi, 100 mètres linéaires de voirie au Préneau feront l'objet d'un nouveau revêtement. Le coût de cette intervention s'élève à 870,50€ HT pour la commune de Chambon, la commune de Virson prenant en charge un montant équivalent.

Par ailleurs, une portion de 65 mètres linéaires située dans le prolongement de la rue de la Goularderie sera également rénovée. Compte tenu d'un trafic routier plus important sur cet axe, un revêtement renforcé sera mis en œuvre. Le coût de cette opération est de 2 665€ HT.

Cette démarche illustre la volonté des deux communes de travailler en bonne intelligence afin d'optimiser les dépenses publiques. En mutualisant les interventions et en profitant de la présence de l'entreprise sur place, il est possible de réduire les coûts de mobilisation du chantier tout en améliorant l'état de la voirie communale.

La municipalité poursuit ainsi ses efforts pour entretenir et sécuriser le réseau routier communal au bénéfice de tous les usagers.



Cimetière du Bourg : début des reprises de concessions

Les opérations de reprise des concessions engagées par la commune dans le cimetière du Bourg ont débuté.

Dans un premier temps, les interventions ont porté sur les monuments et pierres tombales présentant un risque pour la sécurité des visiteurs et des agents municipaux. Les éléments les plus dégradés ou menaçant de s'effondrer ont ainsi été retirés afin de sécuriser les lieux.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la procédure de reprise des concessions menée conformément à la réglementation en vigueur. Ils visent également à assurer la sécurité de tous, à préserver la dignité du cimetière et à permettre une meilleure gestion des espaces funéraires.

Conformément aux dispositions légales applicables, les ossements sont recueillis avec le plus grand respect et déposés dans l'ossuaire communal situé dans le nouveau cimetière. Cette procédure garantit la préservation de la dignité due aux défunts tout en assurant la bonne gestion du domaine funéraire communal.

Les autres opérations prévues dans le cadre de cette campagne de reprise se poursuivront au cours des prochaines semaines. Elles concerneront notamment l'enlèvement des monuments restants et les différentes interventions nécessaires à la remise en état des emplacements concernés.

La municipalité remercie les familles et les visiteurs pour leur compréhension et leur soutien. Elle rappelle que les concessions restent à leur disposition pour tout

Regard
sur...



Un geste de générosité en faveur de Chambon

La commune de Chambon a récemment appris avec émotion qu'elle était bénéficiaire d'un legs consenti par Madame Christiane Toulouse, décédée le 3 avril dernier à l'âge de 89 ans.

Bien que née au Vietnam, Madame Toulouse n'avait jamais oublié les racines familiales qui la reliaient aux communes d'Ardillières et de Chambon. Très attachée à ces deux villages du Pays d'Aunis, elle a souhaité leur témoigner sa reconnaissance et son affection à travers les dispositions de son testament.

Ainsi, les communes d'Ardillières et de Chambon bénéficieront chacune d'une somme d'environ 71 000 euros, issue du partage de deux contrats d'assurance-vie représentant un montant total de plus de 142 000 euros.

Ce geste exceptionnel constitue un témoignage émouvant de l'attachement que Madame Toulouse portait à nos territoires et à leur histoire.

Conformément au souhait de la municipalité de préserver et valoriser le patrimoine communal, une partie ou la totalité de cette somme sera affectée à la restauration de l'église du Cher, édifice emblématique de notre commune qui nécessite aujourd'hui d'importants travaux de rénovation et de conservation.

Au nom de tous les Chambonnais, toute l'équipe municipale exprime toute sa gratitude à Madame Toulouse et s'engage à fleurir régulièrement sa sépulture qui se trouve au cimetière de Chambon bourg.

Son attachement à notre commune continuera de vivre au travers de la sauvegarde de ce patrimoine.

Point RH

Une rentrée scolaire placée sous le signe de l'accompagnement des enfants

À l'approche de la rentrée scolaire, la municipalité poursuit son engagement en faveur du bien-être et de la réussite des élèves de maternelle. Avec un effectif prévisionnel de 34 enfants, notre volonté est d'offrir à chacun un accompagnement de qualité, adapté à ses besoins et à son rythme d'apprentissage.

C'est dans cette optique que la commune a fait le choix de créer deux postes d'ATSEM : Karen Collet, actuellement ATSEM à l'école de Virson et Christine Quétier qui possède également les qualifications requises pour exercer ces fonctions et déjà bien connue des familles puisqu'elle assure actuellement le service de restauration scolaire.

Par ailleurs, afin de garantir un encadrement de qualité pendant la pause méridienne, la municipalité va procéder au recrutement d'un agent chargé du service de cantine, de 12h à 13h30, à compter de la rentrée scolaire.

Renfort aux services techniques communaux

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines de la commune, la municipalité a procédé au recrutement de Stanislas Cartier pour une durée de

quatre mois.

Ce recrutement est nécessaire afin d'assurer la continuité du service public pendant l'absence de Pascal Rousseau, actuellement en arrêt de travail à la suite d'un accident.

Stanislas Cartier participera à l'ensemble des missions assurées quotidiennement par les services municipaux : entretien des espaces verts, maintenance des bâtiments communaux, préparation des manifestations et travaux divers nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

La municipalité leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe communale et les remercie par avance pour leur engagement au service de la collectivité et des habitants.



Publié le : 30/06/2026 10:13 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Chambon
Document complémentaire
https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/69204

A venir...

Fermeture estivale de la mairie et de l'agence postale communale

La municipalité informe les habitants que la mairie ainsi que l'agence postale communale seront exceptionnellement fermées durant la période estivale, du 20 juillet au 9 août inclus.

Les services rouvriront aux horaires habituels à compter du lundi 10 août.

Seul le service de l'état civil sera maintenu pendant cette période, afin de répondre aux situations nécessitant une intervention urgente (déclarations de naissance ou de décès notamment).

Nous invitons les habitants à anticiper leurs démarches administratives et leurs opérations postales afin d'éviter toute difficulté pendant cette période de fermeture.

Pendant cette période, les courriers recommandés, les lettres suivies nécessitant un retrait ainsi que les colis seront mis à disposition au bureau de poste d'Aigrefeuille-d'Aunis, où ils pourront être retirés aux horaires d'ouverture habituels de l'établissement.

La municipalité vous remercie de votre compréhension et vous souhaite un très bel été ainsi que d'excellentes vacances.

Fête nationale du 14 juillet

La municipalité de Chambon a le plaisir de vous inviter à partager un moment convivial à l'occasion de la Fête nationale, le 14 juillet prochain.

Les festivités débuteront dès 14h avec un tournoi de pétanque ouvert à tous. Pour ceux qui le souhaitent, des jeux de cartes seront également proposés. Les plus jeunes pourront profiter de la structure gonflable.

Tout au long de l'après-midi, une buvette sera tenue par l'Association des Parents d'Élèves des Quatre Tilleuls (APE).

En soirée, un repas sera servi par Chamb'oultout. Les personnes souhaitant participer sont invitées à s'inscrire avant le 3 juillet. La journée se poursuivra dans une ambiance chaleureuse et festive autour d'un moment musical propice aux échanges et à la convivialité.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cette belle journée de rassemblement et de partage.



Soirée guinguette

Le 17 juillet, Maxence de "17 Patates" vous donne rendez-vous à Chambon-Gare sur la plaine de jeux pour une agréable soirée placée sous le signe de la guinguette et de la convivialité.

À cette occasion, vous pourrez déguster les savoureuses Puccias de Ciao Guido et vous rafraîchir avec les bières artisanales de La Chafouineuse, brassées à Surgères.

Venez nombreux partager ce moment festif et convivial en famille ou entre amis !

Formation gratuite aux gestes de premiers secours

Comme chaque année, la municipalité de Chambon propose aux habitants une formation gratuite aux gestes de premiers secours.

Cette journée de formation, destinée aux adultes et aux adolescents, permettra aux participants d'acquérir les réflexes essentiels pour réagir efficacement face à une situation d'urgence : malaise, perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie, étouffement ou encore accident de la vie courante.

Elle aura lieu sur une journée le samedi 14 novembre de 9h00 à 17h00.

Attention, le nombre de places est limitée à 10. L'inscription est obligatoire en mairie avant le 15 octobre 2026



Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie de Chambon ou contactez le 01 49 30 06 2026 (Europe/Paris).

Le lien d'inscription est : https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/69204

La rentrée scolaire se prépare déjà !



Même si les vacances ne font que débuter, il est déjà temps de penser à la prochaine rentrée scolaire.

La rentrée des classes est prévue le mardi 1^{er} septembre pour les 73 élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Pour les enfants de petite

section de maternelle, une rentrée échelonnée sera organisée sur quatre jours afin de faciliter leur adaptation à leur nouvel environnement scolaire. Les familles concernées recevront les informations nécessaires de la part de l'équipe enseignante.

Pour tous les autres élèves, l'accueil est prévu à partir de 8h35. La sortie des classes aura lieu à 16h20.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants, l'organisation de la pause méridienne évoluera dès la rentrée. Deux services de restauration scolaire seront mis en place : un service réservé aux élèves de maternelle et un second destiné aux élèves de primaire.

Dans le même objectif, les temps de récréation seront également différenciés entre les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaire, permettant ainsi une meilleure adaptation aux besoins de chaque tranche d'âge et un encadrement plus adapté.

La municipalité rappelle que le service de restauration scolaire sera assuré dès le premier jour de la rentrée, soit le mardi 1^{er} septembre. Les enfants inscrits pourront donc déjeuner à la cantine dès cette date.

De même, le service de garderie périscolaire, assuré par Plaine d'Aunis Plaine de Jeunes (PAPJ), fonctionnera dès le jour de la rentrée : les horaires sont les suivants : le matin de 7h à 8h35 le soir de 16h20 à 19h. Afin de pouvoir bénéficier de ces services dès la rentrée, les familles sont invitées à effectuer sans tarder les démarches d'inscription nécessaires auprès de PAPJ.

Des informations complémentaires concernant l'organisation de la rentrée seront prochainement communiquées par la directrice de l'école.

Toute l'équipe municipale souhaite d'excellentes vacances à l'ensemble des élèves et se réjouit de les retrouver pour cette nouvelle année scolaire placée sous le signe de l'apprentissage, de l'épanouissement et du bien-être de chacun.

Repas des aînés

La commission Fêtes et Cérémonies a souhaité consulter les aînés de la commune sur l'organisation de la manifestation de fin d'année. Un sondage a ainsi été adressé à l'ensemble des seniors afin de connaître leur préférence entre l'organisation d'un repas convivial ou la distribution de paniers garnis.

Les résultats ont montré une opinion particulièrement partagée. Sur les 87 réponses recueillies, le repas de fin d'année est arrivé en tête avec 44 voix, contre 43 en faveur des paniers garnis.

Face à ce résultat très serré, la commission a sollicité l'avis du Conseil municipal afin de prendre une décision définitive.

Réuni le 5 juin dernier, le Conseil municipal a longuement échangé sur le sujet. À l'issue des débats, il a été décidé de suivre le résultat du sondage en maintenant uniquement le repas de fin d'année, considéré comme un moment privilégié de rencontre, de partage et de convivialité entre les habitants.

Le repas des aînés se tiendra cette année le 6 décembre 2026.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à cette consultation citoyenne.



Vie locale et associative

De nouveaux équipements au service de la vie associative et communale



Soucieuse de soutenir le dynamisme associatif local, la municipalité a récemment fait l'acquisition de deux Tivoli ainsi que d'une buvette mobile. Ces matériels sont à la disposition des associations de la commune, qui pourront en bénéficier à titre gracieux pour leurs manifestations. Ils permettront d'accueillir le public dans de meilleures conditions tout en offrant une plus grande souplesse d'organisation.

Le montant de cet investissement s'élève à 1900 €.

Par cette acquisition, la commune poursuit son engagement en faveur de la vie associative et du développement des animations qui contribuent à la convivialité et à l'attractivité de notre territoire.

Forum des associations : rendez-vous le 30 août !

Le 30 août prochain, les associations de Chambon vous donnent rendez-vous à l'occasion du Forum des associations.

Cette journée sera l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées tout au long de l'année grâce à l'engagement et au dynamisme des nombreux bénévoles qui font vivre notre commune.

Activités sportives, de loisirs ou de découverte, il y en a pour tous les goûts et tous les âges : ping-pong, gym, badminton, marche, Arts Martiaux Historiques, canicross, couture, jeux de cartes, sorties thématiques, chasse aux œufs et bien d'autres animations encore.

Que vous soyez à la recherche d'une activité régulière, d'un nouveau loisir ou simplement curieux de connaître le tissu associatif local, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles et échanger avec eux.

Vous découvrirez certainement une activité faite pour vous ! Le Forum des associations se tiendra à l'occasion du vide grenier organisé par Chamb'outtout.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité et mettre à l'honneur celles et ceux qui contribuent chaque jour à l'animation de notre commune.



APE des 4 Tilleuls

L'Association des Parents d'Elèves (APE) des 4 Tilleuls se met en place et tiendra la buvette lors de la fête du village du 14 Juillet !

Si vous souhaitez rencontrer la petite équipe de lancement de l'association, les aider à tenir la buvette même si vous n'êtes pas parent d'élève, rejoindre l'équipe ou simplement profiter de la fête du village, n'hésitez pas à venir participer à ce moment festif !

L'APE sera également présente lors du vide grenier de Chambon le dimanche 30 Août 2026 sur le forum des associations afin de vous présenter l'association et d'intégrer de nouveaux bénévoles.

Chamb'outtout : un agenda chargé !



Chamb'outtout vous propose pour le 14 juillet un repas champêtre à partir de 19h sur la plaine de jeux derrière la mairie. Pensez à réserver avant le 3 juillet.

Puis les bénévoles de l'association organisent un vide grenier le dimanche 30 août 2026 (il reste des places n'hésitez plus à réserver) et une marche gourmande le 12 septembre.

Vous pouvez suivre les dernières actualités de l'association sur la page

Facebook : <https://www.facebook.com/Chambon17> ou prendre contact par mail

à Paul.Mairel@chambon17.fr

ou sur le site https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/69204

Le FCC a organisé son traditionnel parcours à énigmes

Le dimanche 31 mai 2026, le FCC a proposé à ses participants un très beau parcours à énigmes au cœur du Marais poitevin.

Cette journée conviviale était organisée en deux temps : une première partie en voiture, suivie d'une étape pédestre permettant de découvrir les paysages et le patrimoine local sous un autre angle.

Tout au long du parcours, les équipes ont dû faire preuve de réflexion, d'observation et de débrouillardise pour résoudre les différentes énigmes proposées. Les recherches les ont conduites dans les rues de Damvix et d'Arçais, où elles ont relevé avec enthousiasme les nombreux défis préparés par les organisateurs.

La journée s'est achevée dans la bonne humeur autour du traditionnel pique-nique à La Grève-sur-Mignon, offrant à chacun un agréable moment de partage et de convivialité.



Bientôt 6 ans pour les Dog Trotters... et l'aventure continue de plus belle !



Cette saison marque un nouveau tournant pour l'association. Toujours portée par la bonne humeur, le plaisir du sport et le goût du défi, elle a agrandi la meute avec l'ouverture d'une section running.

Désormais, les Dog Trotters, c'est deux sections et deux fois plus d'occasions de bouger, de partager et de se dépasser : les sports canins, qui font l'ADN du club, et le running pour accueillir encore plus de bipèdes motivés !

Curieux de découvrir leur univers ? Envie de rejoindre une équipe dynamique, passionnée et légèrement déjantée ? Rendez-vous sur leurs réseaux sociaux ou venez les rencontrer au Forum des associations le 30 août, organisé en même temps que le vide grenier.

Que l'on ait deux jambes ou quatre pattes, il y a une place pour chacun chez les Dog Trotters !

Les marcheuses du vendredi à Châtelailon

Le vendredi 29 mai, sous un soleil radieux, les marcheurs du Club des Aînés ont laissé place, pour l'occasion, à un groupe exclusivement féminin pour leur traditionnelle marche hebdomadaire.

Direction Châtelailon-Plage, où les participantes ont parcouru près de 5 kilomètres dans une ambiance chaleureuse et détendue. Entre discussions animées, éclats de rire et plaisir de se retrouver, cette sortie s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

La matinée s'est conclue par une agréable pause rafraîchissante, très appréciée compte tenu des températures estivales, permettant à chacune de partager un moment convivial avant le retour.

Une belle promenade qui illustre parfaitement l'esprit d'amitié et de convivialité qui anime les rendez-vous du vendredi.





Ma Bibli : votre bibliothèque dans votre poche

Le Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud a le plaisir de mettre à la disposition de ses adhérents l'application mobile gratuite "Ma Bibli".

Véritable prolongement numérique de votre bibliothèque, cette interface intuitive vous permet d'accéder à l'ensemble des services du réseau directement depuis votre smartphone ou votre tablette.

Que vous soyez chez vous ou en déplacement, votre compte lecteur reste à portée de main pour simplifier vos recherches et la gestion de vos emprunts au quotidien.

Une multitude de services dans votre poche

Grâce à cette application, vous pouvez consulter le catalogue en temps réel, prolonger vos prêts en un clic, réserver des documents ou encore suivre l'agenda culturel du territoire. Vous pouvez même scanner le code-barres d'un ouvrage pour vérifier instantanément s'il est disponible dans l'une des 17 bibliothèques du réseau.

Pour en bénéficier, téléchargez dès maintenant l'application sur le Google Play Store ou l'App Store, puis connectez-vous avec vos identifiants habituels pour retrouver votre carte dématérialisée et gérer les comptes de toute la famille. Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous accompagner dans l'installation et l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à vous rapprocher de la bibliothèque municipale.

Horaires d'ouverture : mercredi : de 16h30 à 18h30 et samedi : de 10h à 12h.

Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir et de répondre à vos questions.

De nouveaux services automobiles de proximité à Chambon

La commune de Chambon continue d'accueillir et de développer des activités de proximité au service des habitants.

MECA2FOU : entretien et réparation automobile

Rémi a récemment créé son activité MECA2FOU, située 1 chemin Bas à Chambon.

Il propose de nombreux services d'entretien et de mécanique automobile : remplacement de pneumatiques, freinage, embrayage, distribution, achat et vente de véhicules...

Les interventions sont réalisées uniquement sur rendez-vous.

Contact et renseignements : 07 85 29 37 36 meca2fou@yahoo.com

A.R.T.S. : Atelier de Réparation Tout Service Solidaire

Implanté au 28B rue de la Fontaine au Ramigeau, Fabien propose également des prestations de réparation et d'entretien automobile.

Cette activité de proximité permet aux habitants de trouver sur la commune un service complémentaire pour l'entretien de leur véhicule, dans un esprit de service et de solidarité.

Contact : 06 62 15 10 66

La municipalité se félicite de la présence de ces deux professionnels qui contribuent au dynamisme économique local et renforcent l'offre de services disponibles sur la commune. Grâce à eux, les habitants de Chambon et des communes voisines disposent désormais de solutions de proximité pour l'entretien et la réparation de leurs véhicules.



AGENDA

- 4 juillet : portes ouvertes à l'école de 9h à 11h
- 14 juillet : fête nationale organisée par la municipalité
- 17 juillet : guinguette organisée par "17 patates"
- 22 juillet : réunion du Conseil municipal
- 30 août : vide grenier organisé par "Chamb'outout"
- 30 août : forum des associations

Des boîtes aux lettres dédiées aux associations

Afin de faciliter les échanges entre les habitants et le tissu associatif local, la municipalité a mis en place des **boîtes aux lettres individuelles pour l'ensemble des associations de la commune**.

Ces boîtes sont désormais installées à proximité de la grande boîte aux lettres de La Poste. Elles permettront à chacun de déposer facilement un courrier, un document ou toute autre correspondance destinée à une association.

Par ailleurs, l'**APE des 4 Tilleuls** disposera de sa propre boîte aux lettres, installée à l'entrée de l'école, afin de faciliter les échanges avec les familles.

Nous invitons les habitants qui souhaitent contacter une association ou lui transmettre des documents à utiliser ces nouvelles boîtes aux lettres.

Cette initiative vise à renforcer la communication entre les associations et les administrés tout en offrant à chaque structure un point de réception clairement identifié.

Départs en vacances

Restez vigilants et pensez à l'Opération Tranquillité Vacances



L'été approche et nombreux sont ceux qui s'apprentent à partir quelques jours ou plusieurs semaines en vacances. Cette période est malheureusement propice aux cambriolages et aux actes de malveillance. Quelques précautions simples permettent toutefois de réduire considérablement les risques.

Avant votre départ, pensez à :

- vérifier la fermeture des portes, fenêtres et volets ;
- ne pas laisser d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur ;
- faire relever votre courrier par une personne de confiance ;
- demander à un voisin de garder un œil sur votre habitation ;
- éviter d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux.

Pour renforcer la sécurité de votre domicile, la Gendarmerie Nationale met gratuitement à votre disposition le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV).

En signalant votre absence avant votre départ, vous pouvez bénéficier d'une surveillance particulière de votre habitation. Des patrouilles sont alors effectuées régulièrement aux abords de votre domicile dans le cadre des missions habituelles des forces de l'ordre.

Votre inscription peut être effectuée jusqu'à 45 jours avant votre départ et au plus tard la veille du départ.

L'inscription peut être réalisée auprès de la brigade de gendarmerie de Surgères ou directement en ligne grâce à FranceConnect via le service "Opération Tranquillité Vacances".

La municipalité rappelle également que la vigilance de chacun est essentielle. N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout comportement inhabituel, véhicule suspect ou présence anormale dans votre voisinage.

Grâce à la vigilance de tous et à la solidarité entre voisins, nous contribuons ensemble à préserver la tranquillité de notre commune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie de Surgères, la mairie ou vous inscrire directement en ligne sur le service Opération Tranquillité Vacances.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été et de très bonnes vacances en toute sérénité.



Mairie :

Lundi et vendredi : 8h45/12h
Mercredi et jeudi : 8h45/12h et 14h/18h30
Fermée le mardi
Tél. 05 46 68 95 98 - Email : mairie.chambon17@orange.fr
Permanence des élus chaque samedi matin de 10h à 12h.

La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi

Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30
Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10